

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 30 septembre 2014, à 19 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à dix-neuf heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères	Sylvie DeBlois Anne Pichette
Messieurs les conseillers	Bruno Simard Marc Antoine Turcotte
Absents :	Yves Lévesque Arthur Plumpton

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution demande à la Sécurité publique pour étude sur l'organisatin des Services de protection incendie de l'Île d'Orléans.
3. Résolution nommant un conseiller responsable du Plan de mesures d'urgence.
4. Résolution dossier Réal Blouin, Micheline Roberge.
5. Période de questions.
6. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*\*\*

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

14-102

**Sur une proposition** de Anne Pichette, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

### **2. Résolution demande à la Sécurité publique pour étude sur l'organisation des services de protection incendie de l'Île d'Orléans**

14-103

**DEMANDE À LA SECURITE PUBLIQUE POUR ÉTUDE SUR L'ORGANISATION DES SERVICES DE PROTECTION INCENDIE DE L'ÎLE D'ORLEANS**

**ATTENDU** la rencontre qui s'est tenue entre le Conseil des maires et le ministère de la Sécurité publique le 9 juin 2014 ;

**ATTENDU** l'offre de services proposée par les représentants du ministère de la Sécurité publique à cette même rencontre ;

**Sur une proposition** de Marc-Antoine Turcotte, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu** de demander au ministère de la Sécurité publique de procéder sans frais et sans obligations pour la municipalité, à l'élaboration d'une étude sur l'organisation des services de protection incendie de l'Île d'Orléans.

**Adopté à l'unanimité des conseillers (ères).**

### **3. Résolution nommant un conseiller responsable du Plan de mesures d'urgence.**

14-104

**Sur une proposition de** Anne Pichette, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)**, de nommer Marc-Antoine Turcotte, responsable du Plan de mesures d'urgence de la municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans.

### **4. Résolution dossier Réal Blouin, Micheline Roberge**

**Attendu que** le conseil municipal a été informé du refus du ministère de la Culture dans le dossier de Mme Micheline Roberge et M. Réal Blouin.

**Attendu qu'**une rencontre s'est tenue entre le Ministère et les propriétaires concernés.

**Attendu que** le conseil municipal a pris connaissance de l'avis d'intention émis par le Ministère imposant les conditions suivantes :

- Reculer le garage le plus possible par rapport au chemin Royal, soit à une distance de 5.90 mètres, figurant sur l'implantation du plan reçu au Ministère soit les points C et D.

14-105

**En conséquence** sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Marc-Antoine Turcotte, **Il est résolu à l'unanimité** d'accepter la proposition du ministère de la Culture, soit l'implantation d'un garage sur le lot 138-1, à une distance de 5,90 mètres du chemin Royal.

### **5. Période de questions**

### **6. Levée ou ajournement de la séance**

14-106

**Sur une proposition de** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 19h15.

---

Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

---

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.